

Présidentielle 2017 : avec un potentiel de vote de 61%, François Fillon devance Nicolas Sarkozy (54%) et Jean-François Copé (47%)



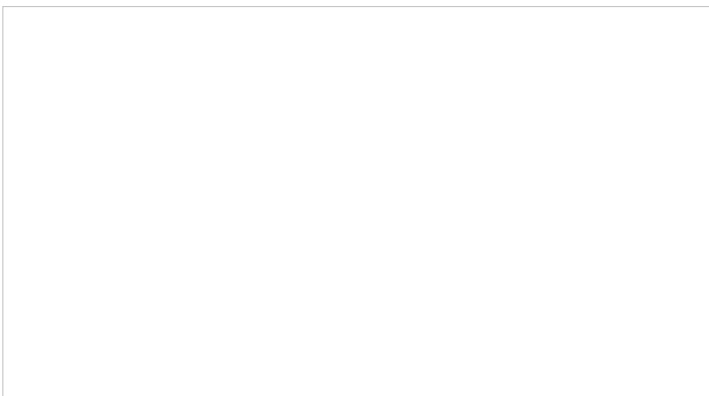
Sondage exclusif Atlantico / ITélé / CSA : l'ancien président dispose néanmoins d'un potentiel de vote "certain" plus élevé que l'ancien Premier ministre ou Jean-François Copé.

Avec Jérôme Sainte-Marie

Atlantico : Dans ce sondage, les Français semblent légèrement plus enclins à voter pour François Fillon que pour Nicolas Sarkozy ou Jean-François Copé à la présidentielle de 2017. Avec 61%, cela fait-il de lui un meilleur candidat pour la droite ?

Jérôme Sainte-Marie : Il faut bien comprendre qu'il n'y a pas ici une intention de vote mais un potentiel électoral. Il reste très déconnecté puisque très éloigné de l'échéance électorale. Ces résultats sont très virtuels mais montrent tout de même que François Fillon bénéficie d'une audience plus conséquente que Nicolas Sarkozy ou Jean-François Copé. **C'est un élément qui peut avoir son importance dans la désignation du responsable de l'UMP : il faut une personnalité bénéficiant de la plus grande influence possible au sein de la société française.**

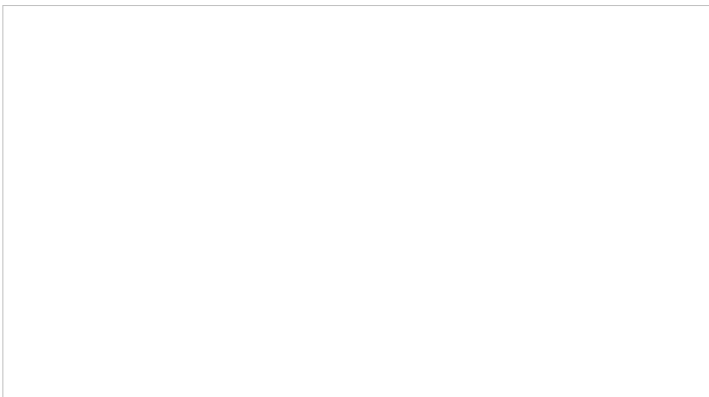
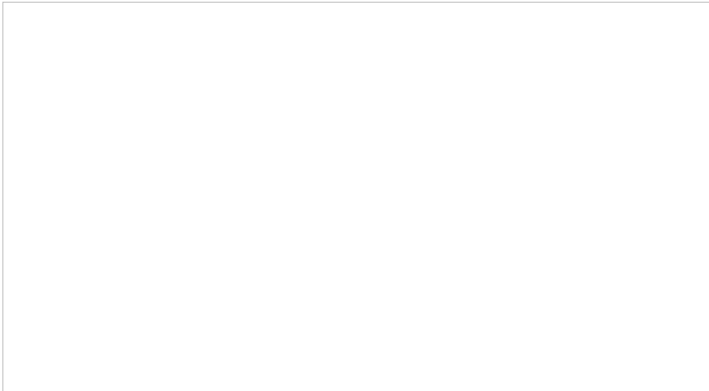
(Cliquez sur une photo pour l'agrandir)



Comment expliquer cette influence de François Fillon ?

Il faut la relier d'une part avec sa très bonne côte de popularité : dès lors qu'il a quitté le pouvoir, il est devenu la personnalité la plus appréciée des Français. Il n'a pas été rejeté comme l'a été le président puis le candidat Nicolas Sarkozy. Il a eu la chance de ne pas faire campagne. **Il apparaît donc comme beaucoup plus modéré. Du coup, il reste apprécié à droite tout en bénéficiant de possibles ouvertures à gauche.**

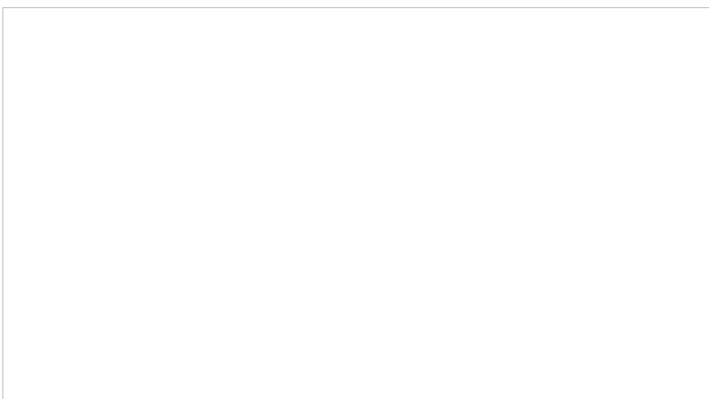
(Cliquez sur une photo pour l'agrandir)

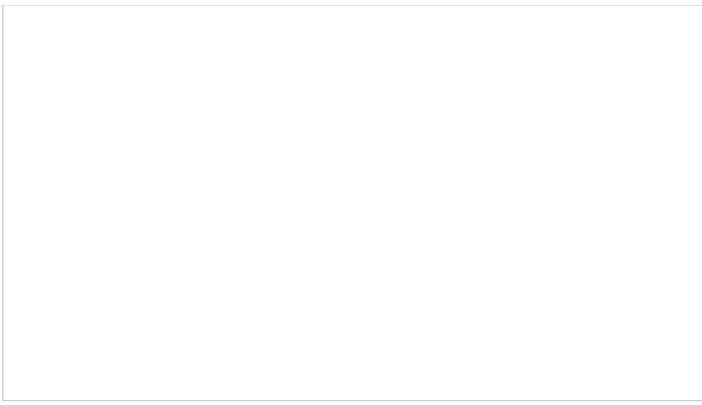


Nicolas Sarkozy dispose pour sa part d'un potentiel de vote "certain" plus élevé : 39% au lieu de 37% pour François Fillon et 22% pour Jean-François Copé. Comment l'expliquez-vous ?

Beaucoup de gens ont déjà voté pour Nicolas Sarkozy : la concrétisation de l'intention a déjà eu lieu et est beaucoup plus simple à envisager. Cela découle tout simplement du fait qu'il a déjà été candidat deux fois : les gens se sont retrouvés par le passé majoritairement puis massivement en situation de voter pour lui.

(Cliquez sur une photo pour l'agrandir)



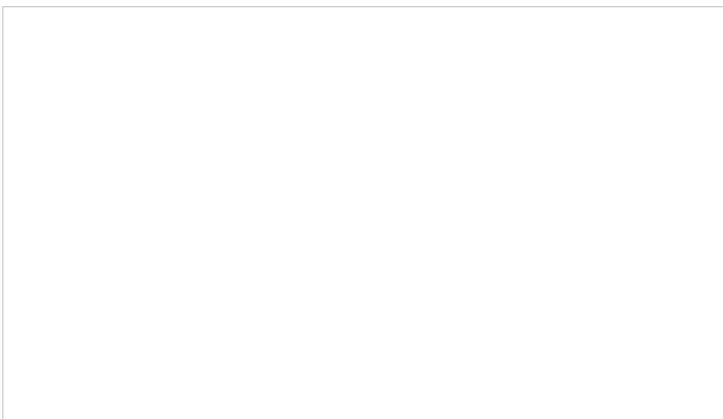
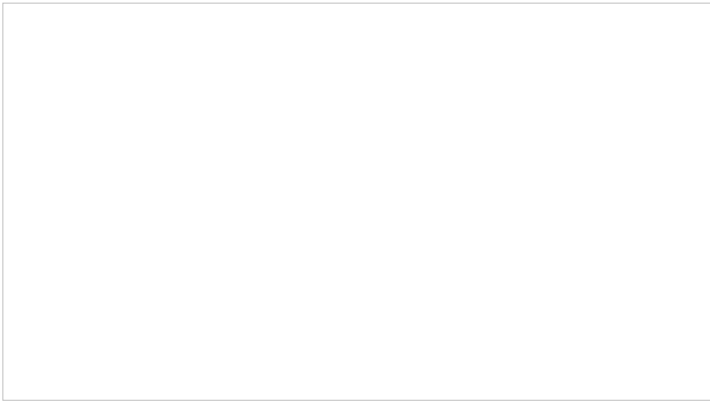


Les sympathisants d'autres candidats semblent plus enclins à envisager un vote Fillon qu'un vote Sarkozy ou un vote Copé, pourquoi ?

Jean-François Copé a une image partisane. De par sa fonction de Secrétaire général de l'UMP, il est dans une posture clivante, plus polémique que celle de François Fillon. Ce dernier a de plus toujours réussi à incarner un sens de l'Etat, plus modéré, en se positionnant en demi-teinte par rapport à Nicolas Sarkozy.

Les personnalités de Nicolas Sarkozy et de Jean-François Copé dénotent de par leurs caractères plus conflictuels, d'une certaine forme d'excessivité politique qui est assumée. C'est très différent de l'attitude de François Fillon.

(Cliquez sur une photo pour l'agrandir)



Dans une éventuelle confrontation avec François Hollande en 2012, François Fillon obtient de meilleurs scores. Cela fait-il de lui un meilleur rassembleur ?

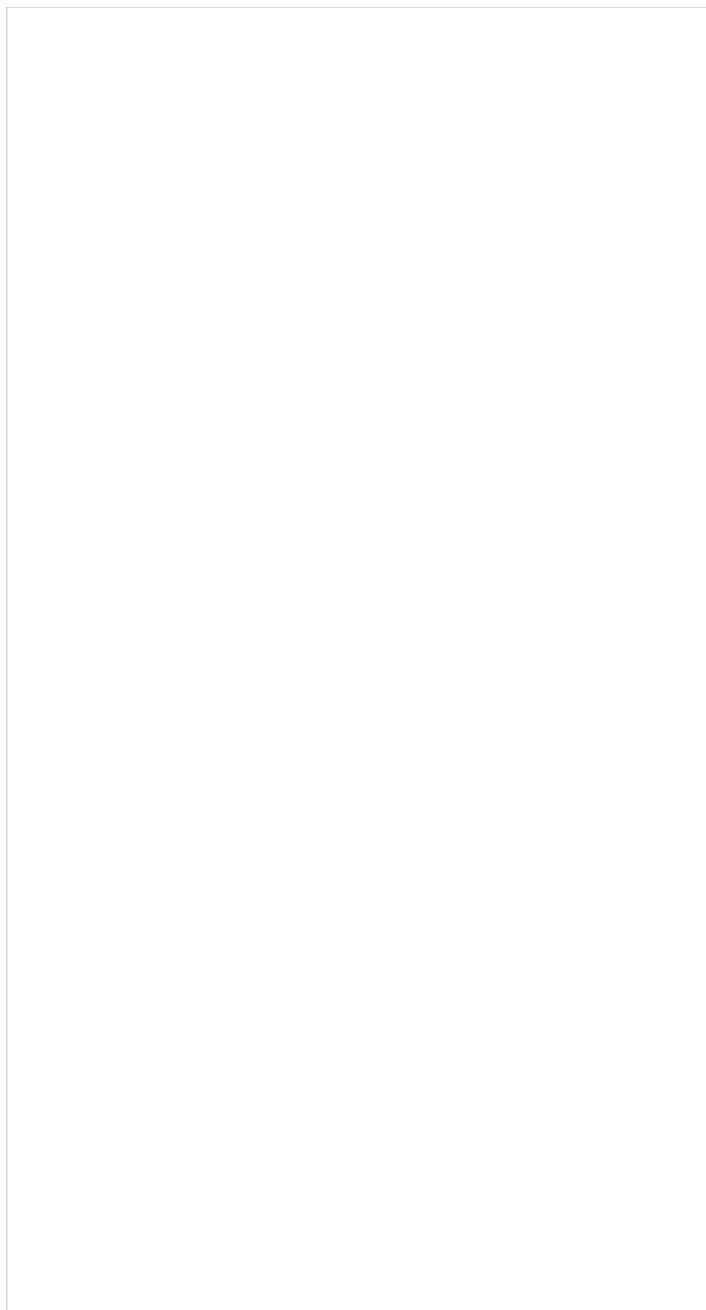
Tout indique que François Fillon fait un bon candidat de second tour même s'il serait certainement un moins bon candidat de premier tour que ne l'a été Nicolas Sarkozy.

Il est difficile de formuler des affirmations car nous restons très loin de l'échéance et que nous ne sommes pas en situation. Malgré tout, François Fillon semble beaucoup plus compatible avec d'autres opinions. Dans un contexte de faible popularité du gouvernement comme actuellement, il serait plus à même de récupérer les votes de centre gauche que d'autres personnalités de droite.

(Cliquez sur une photo pour l'agrandir)







METHODOLOGIE

Sondage exclusif CSA / ATLANTICO / i>TELE réalisé par téléphone les 2 et 3 octobre 2012.

Echantillon national représentatif de 1 002 personnes âgées de 18 ans et plus dont 859 inscrites sur les listes électorales, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.